

## **CHARTE DU BENEVOLE**

L'association « Chemins d'Espérance » veut promouvoir et soutenir les bénévoles au sein de ses établissements.

Les bénévoles s'engagent de leur plein gré pour donner un peu de leur temps pour accompagner les Personnes âgées.

Ils leur apportent leur écoute et leur compétence, leur savoir-être et leur savoir-faire.

\*\*\*

Toute personne qui souhaite proposer un temps de bénévolat dans l'établissement, présente sa candidature au Directeur (à la Directrice) et s'engage, en signant cette charte, à en respecter les termes.

Il lui est remis un document présentant les valeurs de l'association ainsi que le projet associatif, auxquels il adhère.

En les faisant siens, en s'y reconnaissant, le bénévole s'engage à :

- Respecter les convictions, les opinions, la liberté de la Personne âgée, son passé, son présent, en s'abstenant de tout jugement, en ne faisant pas à sa place
- Etre présent avec discrétion et délicatesse, respecter les règles de la confidentialité
- Intégrer son action dans le cadre du projet d'établissement
- Inscrire son intervention dans le bon fonctionnement de l'établissement en coopérant étroitement avec les membres de l'équipe par la transmission de ses observations, interrogations, suggestions...
- N'accepter aucune gratification
- Etre responsable de l'action qui lui est confiée en l'assurant avec humanité, sérieux et régularité
- Respecter le Règlement de fonctionnement en vigueur dans l'établissement

\*\*\*

L'Association reconnaît la pleine légitimité du bénévole, collaborateur à part entière, et assure sa sécurité au sein de l'établissement. Elle le couvre par une assurance au tiers.

Elle encourage et accompagne les bénévoles en leur proposant, si nécessaire, des formations adaptées. Elle prend en charge financièrement une formation si celle-ci est décidée.

Le bénévole et le Directeur de l'établissement conviennent d'un entretien ensemble au moins une fois par an.

En cas de désaccord sur l'un des points de cette charte, chacune des deux parties peut mettre fin à cette mission de bénévolat.

Fait en deux exemplaires, Lu et approuvé

L'Association Le Directeur Le Bénévole Chemins d'Espérance de l'établissement Nom/ Prénom

Le Président nom EHPAD

Date